

## Dispositifs et Prestations Spécifiques pour Travailleurs Handicapés en recherche d'emploi dans le Doubs

Les personnes handicapées ont accès aux prestations et formations de droit commun. Cependant, de part la diversité et parfois la complexité des situations des personnes handicapées, il a été nécessaire, au fil des années, d'adapter quelques outils de droit commun et d'en créer d'autres plus spécifiques encore. Ce document a pour objectif d'offrir au conseiller à l'emploi un outil pratique et synthétique, regroupant l'ensemble des outils spécifiques mobilisables pour l'accompagnement d'un demandeur handicapé vers l'emploi.

### L'Accompagnement vers l'emploi

- Cap Emploi 25 (ARIS):** Besançon/Haut-Doubs: 03.81.41.37.16 Montbéliard: 03.81.32.29.31  
 Accompagnement personnalisé et spécifique pour tout type de handicap, comprenant l'élaboration et la validation d'un projet professionnel ou de formation, l'appui à la recherche d'emploi, l'appui à la négociation d'un emploi et le suivi dans l'emploi. Intervient également en qualité Co-traitant de l'ANPE.
- Service Plus (Montbéliard) :03.81.91.35.08** SIP (Besançon): 03.81.51.96.38  
 Accompagnement personnalisé et spécifique pour des personnes en situation de déficience intellectuelle, comprenant l'élaboration et la validation d'un projet professionnel, l'appui à la recherche et à la négociation d'un emploi (CIVIS renforcé, Prestations ANPE,...).
- Les PLIE de Montbéliard et de Besançon** ont désigné des Conseillers PLIE spécifiques TH (Besançon : conseiller SIP ; Montbéliard : conseillers Service PLUS et VDS Formation).
- Objectif Emploi Spécifique TH** : OE th expérimental reprenant certains principes du club de chercheurs d'emploi - Septembre 07- Bassin de Besançon uniquement. Prescriptions à partir de juin 2007. Organisme : POINTFORE

NOUVEAU

### Travailler le projet professionnel

- Bilan de Compétences Approfondi TH** : Prestation BCA qui a été adaptée et complétée pour le public handicapé.  
 Prestataires agréés : AFPA, INFA, VDS Formation, CIBC, SAFRAN,...
- Objectif Projet spécifique Travailleur Handicapé** : Prestation Objectif Projet qui a été adaptée et complétée pour le public handicapé.  
 Prestataires agréés : VDS Formation, SIP, Service Plus, CIBC, ACEREP,...
- Expertise Médicale** : Prestation du médecin du travail visant à valider ou invalider le projet professionnel- RDV sur Besançon ou Belfort ADCH : 03.84.46.89.90
- Banc d'essai Emploi / Métier: AFPA** Belfort/Montbéliard: 03.84.58.83.80 Besançon/Haut Doubs: 03.81.52.14.90.  
 Permet à la personne d'exercer un métier précédemment choisi pendant 35 H, dans le cadre des plateformes techniques de l'AFPA, afin de valider la faisabilité du projet professionnel.
- Actions de formation spécifiques du Conseil Régional** : Action de formation collective, durée moyenne de 3 mois à temps plein, rémunérées, ayant pour objectif la construction et la validation du projet professionnel dans chaque bassin d'emploi. Calendrier des formations disponible au 03.81.50.67.98
- Centre de Pré orientation (ex Mulhouse) (sur orientation de la CDAPH ( ex COTOREP))**. Permet le travail du projet professionnel avec une équipe très spécialisée- durée moyenne du stage 8 semaines -stage rémunéré- (délai d'attente CDAPH + Centre de Pré orientation = 10 à 12 mois)

Prestations disponibles sur Prestas /Mesures pour les conseillers ANPE et disponibles via le référent ANPE TH du bassin concerné pour les co-traitants.

NOUVEAU

NOUVEAU

### L'accès à la formation

- "Décider de se former ou pas" : AFPA** Belfort/Montbéliard: 03.84.58.83.80 Besançon/Haut Doubs: 03.81.52.14.90.  
 Module collectif de 3h30 sur une demi-journée permettant aux personnes d'avoir une perception plus objective des avantages et des inconvénients de se former, permettant ainsi, d'engager ou non une démarche de formation.
- Banc d'essai formation: AFPA** Belfort/Montbéliard: 03.84.58.83.80 Besançon/Haut Doubs: 03.81.52.14.90.  
 Prestation de 35 heures sur 1 ou 2 semaines, permettant à la personne de se mettre en situation de formation afin de valider la faisabilité du projet de formation et/ou de définir les conditions de mise en œuvre de la formation. La personne devra auparavant avoir ciblé un projet de formation avec son conseiller à l'emploi.
- Aide à la concrétisation du projet de formation : AFPA** Belfort/Montbéliard: 03.84.58.83.80 Besançon/Haut Doubs: 03.81.52.14.90  
 Prestation visant la concrétisation du projet de formation de la personne handicapée (Financement de la formation, démarche auprès des organismes de formation, préparation à l'entrée en formation,...)
- L'apprentissage** : accessible jusqu'à 30 ans pour le public TH. Aides financières importantes AGEFIPH+ETAT+REGION. Possibilité d'appui pédagogique + allongement durée

NOUVEAU

NOUVEAU

NOUVEAU

**Réseau Référents dans les organismes de formation :** Près de 140 référents franc-comtois, formés à la notion de handicap, peuvent être mobilisés par les conseillers à l'emploi afin de faciliter l'intégration des personnes handicapées sur les actions de formation du Conseil Régional de Franche Comté.

Les noms et coordonnées de ces référents sont dans **l'annuaire des partenaires** qui est disponible sur la page: [http://www.cedre-fc.org/oref2/cadre\\_fonction\\_handicapes.html](http://www.cedre-fc.org/oref2/cadre_fonction_handicapes.html)

**Financement des formations:** Tout projet de formation d'un demandeur d'emploi handicapé trouve son financement si ce dernier est validé par le conseiller à l'emploi :

- **Financement Assedic/Agéfiph** pour les **personnes indemnisées par l'Assedic**,
- **Financement Conseil Régional/Agéfiph** pour les **personnes non indemnisées**,
- **Financement de l'Agéfiph** sur le programme handicapcompétence, pour les **cas particuliers**.

*En cas de difficulté sur ces financements, vous pouvez contacter l'AGEFIPH au 03.80.28.04.30*

### L'Appui Social

**Itinéraire :** Prestation de type ASI spécifique pour travailleurs handicapés réservée aux bénéficiaires de minima sociaux du Doubs

**ARIS : 03.81.41.37.16**

### L'Appui technique d'un expert

*Lorsque le conseiller à l'emploi référent d'une personne handicapée (ANPE, Cap Emploi, Missions locales, Espaces Jeunes, PLIE,...), a besoin de bénéficier de l'éclairage ou de l'appui d'un expert pour réaliser son accompagnement vers l'emploi, il peut mobiliser les Prestations Ponctuelles Spécifiques. Ces prestations prévoient généralement les appuis suivants : le diagnostic, l'appui à la construction du projet professionnel, l'appui à l'intégration sur un emploi précis.*

*Ces prestations sont mobilisables exclusivement par l'intermédiaire de Cap Emploi ou de l'Agéfiph (J. LIVELY 03.80.28.04.30)*

- Déficience **psychique** (bassin Besançon) **Vivre en Ville 03.81.40.12.80** Isabelle CHARDON
- Déficience **visuelle** : **CREESDEV : 03.81.65.86.80**
- Déficience **intellectuelle** (bassin de Montbéliard): **Service Plus: 03.81.91.35.08**
- Déficience **auditive**: **URAPEDA : 03.80.30.66.21**

### Le rapport de la personne avec son handicap

**NOUVEAU** **Module « Communiquer sur ses compétences autrement »** **INFA Besançon : 03.81.88.23.61** **INFA Montbéliard : 03.81.91.76.60**  
 Développer sa communication et acquérir les repères pour se valoriser et valoriser sa démarche professionnelle- Travail en groupe utilisant notamment les méthodes de l'**Art thérapie** (théâtre, écriture, etc.), **techniques artistiques facilitant l'expression**.- 15 demi-journées de 3 heures sur 9 semaines –

**Module « Gestes et postures »** **INFA Besançon / Haut-Doubs : 03.81.88.23.61** **INFA Montbéliard : 03.81.91.76.60**

Travail en groupe de 8 à 10 personnes visant l'appréhension de la situation de travail avec un autre regard, l'Adaptation corporelle : se placer, se déplacer, les bons gestes- la douleur : son rôle, sa gestion, les réponses...

### L'accès à l'emploi et l'intégration dans l'entreprise

**SIFA:** Stage Individualisé de Formation par Alternance du Conseil Régional- permet l'exercice d'une activité professionnelle afin de faciliter le parcours vers la qualification ou vers l'emploi durable pour des personnes en difficulté d'insertion professionnelle - Bon outil pour l'adaptation et la formation au poste de travail - Cette prestation est mise en œuvre par différents opérateurs (ANPE, réseau Espaces Jeunes- Missions Locales, CAP EMPLOI, Service Plus, SIP, CIDF,...)

**Compensation de la lourdeur du handicap :** Aide financière octroyée par la DDTEFP (03.81.21.13.13) sur demande de l'entreprise lorsque la lourdeur du handicap engendre des frais permanents pour l'entreprise. Selon l'importance de ces frais, l'aide annuelle sera de : 450 x le smic horaire chargé de 21,5% ou de : 900 x le smic horaire chargé de 21,5 %

**Intervention Cap Emploi** **Besançon/Haut-Doubs: 03.81.41.37.16** **Montbéliard:03.81.32.29.31**

CAP Emploi peut être mobilisé pour apporter un appui technique nécessaire à la finalisation d'une insertion professionnelle (mesures pour l'emploi, aides agefiph, aménagements...)

Prestations **Objectif Emploi** et **PADE** spécifiques pour **déficients intellectuels** : **Service Plus (Montbéliard) :03.81.91.35.08** **SIP (Besançon): 03.81.51.96.38**

**Les experts** peuvent être mobilisés si nécessaire (voir plus haut).

**Les aides AGEFIPH** (prime à l'insertion, aides aux contrats par alternance, aides à l'aménagement de poste, aide au tutorat,...) sont détaillées sur : <http://www.agefiph.fr>

**NOUVEAU** **La Prime Initiative Emploi (PIE):** alternative au CIE pour les TH, 6000€ pour un temps plein en CDI ou CDD de 12 mois et +, pour DETH de + 1an, ou + 45ans ou bénéficiaire d'un minima social ou en cas de situation de handicap lourde. Prime cumulable avec d'autres aides AGEFIPH (**sur 2007, et peut-être en 2008**).Ce référer au dossier PIE sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)